

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2011

Nombre de conseillers

En exercice : 10
Présents : 7
Votants : 7

L'an deux mil onze, le premier décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, après convocation légale, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc BOILLETOT, Maire.

Présents : Mme Brigitte GUICHARDOT,
Mrs Jean-Marc BOILLETOT, Philippe BORDAS, Frédéric BOUQUIN,
Frédéric FARINETTI, Patrick LUSSIANA, Hubert PERNOT

Absents excusés : Mmes Florence BRUEZ et Christine PELLEGRINI
Mr Joël BOUZIGON

Absents :

Date de convocation : 16/11/2011

Date d'affichage : 02/12/2011

A été élu(e) secrétaire de séance : Mademoiselle Marie-Pierre MASSY

OBJET : RECENSEMENT DE LA POPULATION

La commune de Plaisia va être recensée en 2012. Le recensement se déroulera entre le 19 janvier et le 18 février. L'agent recenseur chargé de l'enquête sera Madame Lydie GUICHARDOT. Le Conseil Municipal lui allouera une indemnité de 200 Euros net. Mademoiselle Marie-Pierre MASSY sera coordonnateur communal. Monsieur Philippe BORDAS et Madame Christine PELLEGRINI sont désignés coordonnateurs communaux suppléants.

**OBJET : RENOUELEMENT DU BAIL DE LOCATION DE LA PARCELLE SITUEE
« AUX COMBALLEES » A MONSIEUR DANIEL BARTHOULOT**

Après avoir été informé par Monsieur le Maire de l'arrivée à échéance du bail de Monsieur Daniel BARTHOULOT en date du 31 décembre 2011, le Conseil Municipal, après délibération, décide de renouveler pour 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2012, la location de terrain suivante à Monsieur Daniel BARTHOULOT :

« Aux Comballes » Section ZB 40 2 HA, selon les conditions établies dans le bail.

et charge le Maire d'établir le bail se rapportant à ladite location.

**OBJET : INSTAURATION DE L'INDEMNITÉ D'ADMINISTRATION ET DE
TECHNICITÉ**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'instituer l'indemnité d'administration et de technicité (I.A.T.) au bénéfice du personnel administratif.

Cette indemnité sera versée mensuellement à Mademoiselle Marie-Pierre MASSY à compter du 1^{er} janvier 2012.

OBJET : DENEIGEMENT DES VOIES COMMUNALES – SAISON 2011-2012

Le Conseil Municipal reconduit la convention hivernale de déneigement des voies communales avec Monsieur Jacques SEURRE pour un montant forfaitaire de 140,00 € H.T. par passage.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte de verser une subvention de 50 € à l'école élémentaire d'Orgelet dans le cadre des activités extrascolaires.

OBJET : ANIMATIONS DE NOËL

➤ L'Arbre de Noël des enfants

Cette manifestation aura lieu le mardi 20 décembre 2011 à 20 h à la cabane de chasse. La commune de Plaisia offrira le verre de l'amitié, toutefois nous sollicitons les mamans ainsi que toute personne pour confectionner des pâtisseries.

➤ La Fête de la Saint-Etienne

Elle se déroulera le lundi 26 décembre 2011 à 19 h à l'abri bus. Au programme des festivités, marrons et vin chaud.

➤ Le repas des anciens

Il est prévu pour le samedi 11 février 2012, 12 h, au restaurant de la Valouse.

Un courrier rappelant toutes ces manifestations sera adressé aux habitants de Plaisia.

OBJET : POINT SUR LES TRAVAUX

➤ Chemin du Bois

Les travaux sont faits. La demande de versement de subvention va être envoyée prochainement.

➤ Ralentisseurs rue des Geais côté Mérona :

Pas de nouvelle. Recontacter le C.T.R.D.

➤ Elagage et entretien des abords de la mare :

L'EDF ne veut pas effectuer l'élagage. La commune doit leur transmettre une déclaration d'intention de travaux afin qu'ils déposent le câble. Parallèlement, demander un devis à l'O.N.F. pour l'élagage des frênes.

➤ Chemin de Merlue :

Entre la Départementale 470 et "Le Vieux Pressoir", la route est détériorée par des "nids de poule". Demander à la S.J.E. d'établir un devis. Comblir les "nids de poule" avec de l'enrobé à froid avant l'hiver.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Le Maire